

## Auto-entrepreneuriat et insertion professionnelle des jeunes à Kinshasa. Un appui majeur à la survie des jeunes chômeurs

Par Didier BAKEKE BEN POSHO<sup>1</sup>

---

**R**

ésumé

Cet article analyse l'apport réel de l'auto-entrepreneuriat des jeunes dans la création des emplois et des revenus. Il est indiqué que malgré les obstacles liés à l'auto-entrepreneuriat, il constitue la solution au chômage des jeunes du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema et à la survie de leurs ménages.

En effet, la crise économique et d'emploi qui a toujours caractérisé le pays a occasionné la naissance et l'évolution de l'entrepreneuriat à Kinshasa. Faute d'une vraie politique de création d'emploi par les pouvoirs publics, les jeunes recourent aux activités entrepreneuriales génératrices de revenus pour faire face à leurs besoins fondamentaux. En plus, il importe de faire observer que le domaine de l'entrepreneuriat est régi par des normes légales plus ou moins adaptées à la réalité congolaise, mais leur application pose problème. Il s'agit là d'une pathologie législative qu'il faudrait soigner.

Mots clés : Auto-entrepreneuriat, Insertion professionnelle, Jeunes, Économie informelle.

### ABSTRACT

This article analyzes the real contribution of young people's self-entrepreneurship in the creation of jobs and income. It is indicated that despite the obstacles linked to self-entrepreneurship, it constitutes the solution to unemployment among young people in the Manenga District of the Municipality of Ngaliema and to the survival of their households.

Indeed, the economic and employment crisis which has always characterized the country has caused the birth and evolution of entrepreneurship in Kinshasa. In the absence of a more practical job creation policy, young people resort to income-generating entrepreneurial activities that help resolve their basic needs. In addition, it is important to note that the field of entrepreneurship is governed by legal standards more or less adapted to Congolese reality, but their application poses problems. This is a legislative pathology that should be treated.

Keywords: Self-entrepreneurship – Professional integration – Young people – Informal economy.

---

<sup>1</sup>Apprenant et chercheur en Sociologie, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa.

## I. INTRODUCTION

**D**ans la capitale Kinshasa, l'entrepreneuriat est de plus en plus complexe et d'actualité en Sciences sociales et humaines, du fait de l'engouement des jeunes spécialement qu'il entraîne. Plusieurs faits sont analysés et des formations, des programmes d'accompagnement, etc. sont aussi offerts par les experts scientifiques de ce domaine. Ainsi, pour nous, l'auto-entrepreneuriat des jeunes universitaires qui tentent de résoudre, tant soit peu, le problème de la crise d'emploi généralisée à Kinshasa et leur processus d'insertion professionnelle nous intéresse pour réaliser cette étude.

A cet effet, nous analysons l'« Auto-entrepreneuriat et insertion professionnelle des jeunes à Kinshasa. Un appui majeur à la survie des jeunes chômeurs ». Nous allons parcourir quelques travaux antérieurs en vue de nous démarquer de leurs recherches. Outre l'introduction et la conclusion, cet article est structuré en trois points essentiels, notamment : les considérations générales, l'impact de l'auto-entrepreneuriat sur l'économie informelle et les perspectives.

## II. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Deux points sont développés brièvement à ce niveau. Il s'agit de la discussion des concepts exploités dans cet article et du cadre théorico-méthodologique de la recherche.

### 2.1. Définition des concepts

L'exigence de la définition des concepts fut soulignée par Émile Durkheim, lorsqu'il soutient que la première démarche pour un sociologue doit consister à définir les choses qu'il traite afin que l'on sache de quoi il est question (Durkheim, 2004).

En sciences sociales, la définition des concepts fondamentaux est une exigence qui permet de baliser le chemin et d'éviter des équivoques qui sont source des malentendus. D'où, la clarification des concepts permet de suivre le cheminement qui traduit une évolution réelle de la pensée. C'est ainsi que nous allons clarifier les concepts suivants : Auto-entrepreneuriat, insertion professionnelle, jeunes et économie informelle.

En effet, l'entrepreneuriat est le fait d'entreprendre, en créant une activité génératrice de revenus. La capacité d'entreprendre n'est pas exclusive aux hommes d'affaires (Shomba, 2015). A Kinshasa, certains jeunes diplômés ou non, se lancent dans ce qu'on appelle « l'auto-entrepreneuriat. Or, être entrepreneur

ne s'improvise pas, mais cela s'apprend en suivant des cours, en se documentant et en fréquentant d'autres entrepreneurs. C'est l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet individuel ou collectif.

Le terme « entreprendre » signifie créer une activité (le plus souvent économique) pour atteindre un objectif, répondre à un besoin. Nous disons que l'entrepreneuriat est le processus de création et de développement d'une nouvelle entreprise, généralement en réponse à des opportunités de marché ou d'affaires.

Selon Fayolle et Filion « l'entrepreneuriat, c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise ».

Un certain nombre d'enjeux entrent en ligne de compte pour exercer l'auto-entrepreneuriat, notamment : la formation, l'expérience, la disponibilité de fonds, le réseau environnemental, la détection d'une opportunité d'affaire, l'envie de devenir son propre patron, la perte d'un travail, etc.

En prenant en compte les différentes modalités d'entrepreneuriat, on peut distinguer essentiellement deux types : l'individuel et le collectif. Les motivations qui sous-tendent le choix entre les deux alternatives sont divergentes, mais les deux visent à améliorer notre cadre de vie ou à générer un emploi personnel pour satisfaire les besoins essentiels.

L'entrepreneuriat individuel, ou auto-entrepreneuriat, représente la volonté de quelqu'un de se distinguer, d'obtenir davantage d'indépendance et de liberté, sans qu'une autorité ne vienne intervenir dans ses choix. L'entrepreneuriat collectif se caractérise par plusieurs individus qui partagent un besoin identique et qui décident de combiner leurs efforts pour satisfaire ce besoin. Dans le cadre de l'entrepreneuriat collectif, les participants répartissent à la fois les risques et les profits.

Dans le cadre de cet article, un entrepreneur est un visionnaire créatif, têtue, audacieux et curieux sur son entourage ou environnement. L'entrepreneur jouit d'une imagination fertile et passionnée, il s'intéresse davantage aux défis qu'aux profits. Tenace souvent, il

est prêt à lutter pour mener à bien ses projets en vue de s'intégrer socialement. C'est aussi un audacieux par le fait qu'il reste très conservateur dans la prise de risque. Il observe son environnement et écoute les autres et saisit les opportunités d'affaires.

Par ailleurs, l'insertion professionnelle est un terme très complexe à saisir. Mais les sociologues l'analysent sous l'effet de crise économique et d'emploi qui caractérisent les sociétés humaines. Dans le cadre de cette recherche, l'insertion professionnelle constitue l'accès à l'emploi par la création des activités génératrices de revenus. C'est aussi, dans le domaine de l'économie informelle, le fait de mettre en place des activités économiques informelles en vue de répondre aux besoins fondamentaux, notamment : le logement, les soins médicaux, l'éducation, la nourriture, l'habillement, etc. Ces activités d'auto-entrepreneuriat sont plus exercées par les jeunes diplômés pour se prendre en charge.

Selon le dictionnaire Larousse, l'insertion professionnelle désigne « l'action d'aider les jeunes, les demandeurs d'emploi, les handicapés à trouver une place dans la vie active ». De manière générale, l'expression « insertion professionnelle » renvoie à l'entrée d'une personne dans le monde du travail, dans la sphère professionnelle.

Selon Fournier G. et Monette M. (2000), l'insertion socioprofessionnelle est définie comme le passage réussi entre la formation et la vie active. Ils ont su montrer l'importance de la formation dans le processus d'insertion professionnelle. S'insérer dans la vie active impose à l'individu d'être détenteur d'une formation. Par conséquent, les personnes munies d'un diplôme, d'une qualification accéderaient plus facilement à un emploi permanent, à plein temps et mieux rémunéré (Fournier & Monette, 2000). Ce processus de formation nous pousse à évoquer le terme « jeunes », qui constitue une notion relative.

Selon la Charte Africaine de la Jeunesse, les jeunes représentent les individus qui ont un âge compris entre 15 et 35 ans (Charte Africaine de la Jeunesse, 2024)

. Or, cette considération varie d'une société à l'autre et selon les réalités socioculturelles.

En effet, la jeunesse n'est qu'un mot, rappelait Pierre Bourdieu (1984), pour souligner la diversité sociale des expériences vécues par cette classe d'âge, les inégalités de condition d'un « jeune » à l'autre. La jeunesse est aussi une notion relative, d'un milieu à

l'autre, en fonction de l'âge d'entrée dans la vie active et/ou de l'usure sociale et physique propre à chaque métier. À 35 ou 36 ans, on est encore un « jeune cadre » ou un « jeune chercheur », mais on n'est déjà plus un « jeune ouvrier » ni un « jeune policier ».

Avec la démocratisation des études puis la montée du chômage, le temps de la jeunesse s'est « allongé », cette situation étant, suivant les catégories sociales, plus ou moins choisie – pour les plus favorisés – ou plus ou moins subie – pour les plus modestes (Galland, 2011). De plus, l'âge biologique peut être découplé de la jeunesse dans le métier ou l'emploi quand une reconversion professionnelle est effectuée en milieu de carrière (Shomba, 2015).

Dans le cadre de ce travail scientifique, nous pensons que le terme jeune, part de l'âge adolescent à l'âge adulte en RDC. Mais, il se situe entre 12 et 35 ans. En effet, cet âge se précise dès la prise de conscience et donc, la responsabilité. Dans la société congolaise, ce terme « jeunes » renvoie à plusieurs connotations selon les contextes et les activités économiques qui les caractérisent. Les jeunes participent à « la construction de la vie » et met en exergue cette notion du pouvoir qui renvoie à l'image de soi, l'estime de soi, l'identité et la force psychologique (savoir être) mais aussi à la manière dont l'individu influence sa vie et propose des changements. Dans cette optique la jeunesse, c'est le stade à partir duquel la personne saura ce qu'elle sera demain, c'est-à-dire, se débrouiller et construire son avenir. Toute personne qui est dans cette posture est qualifiée de responsable et est par conséquent jeune. Bref, « être jeune, c'est prendre conscience des défis de sa communauté et s'engager à apporter des solutions ». Nous y reviendrons.

Par ailleurs, la notion d'économie formelle est complexe à définir. Elle fait allusion à la macroéconomie, laquelle est industrialisée et exploitée par les gros producteurs. Elle est aussi définie par un certain nombre d'indicateurs clés, tels que la quantité de produits, les moyens d'investissement suffisant, la plus grande distribution des produits finis, les relations plus étendues, la création d'emplois réelle et élargie, etc. Par contre, l'économie informelle est caractérisée par des activités économiques de nature à répondre aux besoins immédiats.

## **2.2. Cadre théorico-méthodologique**

Le matérialisme dialectique est le cadre explicatif

choisi pour analyser l'objet de cet article. Car, l'auto-entrepreneuriat fait partie intégrante de l'économie sociale. Ainsi, l'approche dialectique mérite notre attention pour expliquer les faits que nous traitons. Ses postulats seront exploités dans l'analyse de résultats. Nous avons utilisé quelques techniques, telles que la technique documentaire, l'entretien libre avec 50 jeunes entrepreneures du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema pour analyser les résultats de cet article.

Nous référant aux auteurs antérieurs qui ont écrit dans ce domaine, nous pensons que parmi les voies et les moyens d'insertion professionnelle existants, nous pouvons compter l'insertion professionnelle par l'entrepreneuriat. Celui-ci semble constituer, à ce jour, la solution palliative ou de résistance aux problèmes de sous-emploi, de chômage et de la pauvreté dans la ville de Kinshasa.

A ce propos, la recherche menée par Silumpunisa Ndombele N'Kezi (Silumpunisa, 2017) semble corroborer nos propos. Dans « Perspectives entrepreneuriales à la fin des études en Sciences Sociales comparativement à celles des Sciences Économiques, de Gestion et de l'Organisation du Travail à l'Université de Kinshasa », cet auteur établit les liens entre esprit d'entreprendre et le domaine d'études chez les étudiants congolais. La question principale posée dans sa contribution était celle de savoir si un environnement et des formations a priori plus orientées vers le monde de l'entreprise, pris au sens large, entraînent des croyances entrepreneuriales plus favorables qu'une filière scientifique, plus éloignée a priori du domaine de l'entrepreneuriat, ne le fait. Même si cette question est posée en amont de la création effective d'entreprise, les croyances entrepreneuriales ne demeurent pas moins un ensemble d'indicateurs à la perspective d'insertion professionnelle.

Tout comme le présent travail, celui de Kituku Madia (Kituku, 2022) présente des similitudes assez proches. Elle s'est intéressée, en effet, à l'éveil des congolais, en particulier de femmes congolaises, à l'entrepreneuriat dans un contexte de pauvreté, c'est-à-dire celui du manque de ressources ou de chômage.

Toutefois, en proposant une orientation théorique qui consiste à structurer la participation des femmes entrepreneures à la survie des familles, Kituku Madia a fait un choix d'inscrire sa recherche dans une grille de lutte des femmes vis-à-vis des hommes par leur

autonomisation économique. Ceci constitue une ligne de démarcation nette avec le présent article.

Toujours dans ce contexte de pauvreté et de chômage à Kinshasa, May-Omoyi s'est, de son côté, intéressé à l'une des structures, le procès, qui vient en soutien financier, éducationnel ou matériel des femmes congolaises. En examinant les faiblesses de cette structure d'appui aux femmes congolaises pauvres, particulièrement kinoises, May-Omoyi (May O., 2022).

a élargi son questionnement sur le profil des femmes qui utilisent à bon compte le soutien de cette structure. Nous pouvons ici également conclure, sans risque d'être contredit, qu'il s'agit d'un travail dont le regard a porté sur l'insertion professionnelle des femmes kinoises par la voie de l'appui d'une institution. D'autres travaux également très intéressants que les précédents examinés, existent.

En République Démocratique du Congo en général, et à Kinshasa en particulier, la création des entreprises est l'un des objectifs du gouvernement congolais. C'est à quoi s'attèle le Programme Cadre de Création d'Emplois et de Revenus. Le Secrétariat technique pour la promotion de l'emploi qui en est l'organe technique avait entrepris des études documentaires et mené des enquêtes sur le terrain en vue de l'élaboration de programmes et projets de création d'emplois dans le secteur des micro-petites et moyennes entreprises et artisanat pour les provinces de Kinshasa, Bandundu et Congo-central (Stpe/Procer, 2009).

Par ailleurs, notons aussi que le séminaire atelier organisé à Kinshasa du 29 au 30 novembre 2005 par le Ministère du Travail et de la Prévoyance Social, avait débouché sur la formulation d'un plan d'action national comportant onze (11) domaines prioritaires dont deux relatifs aux micros, petites, moyennes entreprises et artisanat ainsi qu'à celui de l'entrepreneuriat coopératif (Ministère du Plan & Ministère du Travail et de la prévoyance sociale, 2005). Ces deux termes de référence se résument en la réduction des pauvretés par l'objectif de la création des emplois et des revenus pour l'autonomisation des femmes entrepreneures, voire tous les jeunes congolais. Mais, dans la pratique, les réalisations concrètes tardent encore à venir.

En s'intéressant à l'auto-entrepreneuriat comme voie d'insertion professionnelle des jeunes kinois et à son impact dans l'économie informelle, par rapport

travaux antérieurs examinés ci-haut, dans un contexte de crise d'emplois, de pauvreté des jeunes en RDC, spécialement à Kinshasa, cet article scientifique développe une problématique inédite. Celle-ci consiste à évaluer les connaissances des ressources, la question de création d'emplois individuels et des opportunités disponibles pour démarrer une entreprise et satisfaire réellement les multiples besoins des jeunes du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema à Kinshasa.

## **2.3. Population et échantillonnage**

### **2.3.1. Population d'étude**

La notion de la population d'étude dans le cadre d'une investigation n'est pas à confondre avec celle de la population qui s'inscrit dans le contexte d'un recensement démographique.

De ce fait, nous avons utilisé la méthode statistique descriptive selon laquelle, une population d'étude est définie comme étant un ensemble fini d'objets, des individus ou des unités statistiques sur lesquelles une étude porte et dont les éléments répondent à une ou plusieurs caractéristiques communes. Donc, elle est l'ensemble des individus auxquels s'applique l'étude.

Nous pouvons dire aussi qu'une population d'étude est un groupe considéré pour une étude ou un raisonnement statistique. Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi comme population d'étude, les diplômés entrepreneurs (diplômé d'état, gradué, licencié) du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema.

### **2.3.2. Échantillon**

Pour bien mener notre étude, nous avons réalisé une enquête fondée sur l'entretien, qui est une méthode de recueil de données ou d'informations, à partir d'un entretien libre, auprès d'un échantillon issu d'une population cible.

En effet, pour atteindre les objectifs de cette étude, nous avons réalisé une enquête sur terrain ; cette enquête a porté sur un échantillon constitué de 50 diplômés tirés par la méthode de choix raisonnée. Il s'agit en particulier d'un échantillon de commodité ou de convenance puisque nous avons préalablement défini les critères de sélection des enquêtés, notamment être diplômé et entrepreneur, mais aussi avoir un degré acceptable de l'organisation des affaires dans ce domaine.

### **2.3.3. Instrument de collecte des données**

Pour cette recherche, nous avons eu recours à l'entretien libre comme outil de récolte des données. Cet outil a été destiné aux diplômés, qu'ils soient chômeurs, salariés ou entrepreneurs.

A cet effet, un guide d'entretien destiné aux sujets ciblés à été utilisé pour collecter les données nécessaires en vue de répondre aux questions qui ont constitué la problématique de cette étude. Les différentes caractéristiques de diplômés entrepreneurs, salariés ou chômeurs. De deux parties qui ont constitué le guide d'entretien, l'une cherchait à recueillir les informations démographiques, telles que : l'âge ; le sexe ; le niveau d'éducation ; le domaine d'étude et l'année d'obtention de diplôme. L'autre partie comprend aussi bien des questions fermées auxquelles l'enquêté répond par oui ou non que des questions ouvertes pour lesquelles les sujets enquêtés répondent par leur propre production en exprimant leur propre opinion ou point de vue. Il a été construit autour des variables suivantes : l'expérience professionnelle ; la perception de l'auto-entrepreneuriat ; les opportunités et les ressources pour les auto-entrepreneurs en RDC et les difficultés ou contraintes rencontrées.

En ce qui concerne le déroulement des entretiens, nous avons procédé d'abord au contact avec les personnes cibles à interviewer. A l'issue de ce processus, nous procédions aux descentes sur terrain pour effectuer nos entretiens, et cela sur rendez-vous. Ceci nous a pris plus de deux mois de terrain, soit du 05 Février 2024 au 16 Juin 2024, du fait que nous étions aussi partagés entre le service, les séminaires et la recherche. Ces stratégies nous ont permis d'atteindre le nombre total d'échantillon : 50 enquêtés ou répondants dont 28 femmes et 22 hommes.

Du fait que les enquêtés sont éparpillés dans le Quartier Manenga, nous avons été obligées de faire « avenue par avenue » de ce quartier pour des contacts et de circuler les marchés et les artères où se situent les petites établissements d'entrepreneuriat pour effectuer des entretiens. Ainsi, nous présentons le profil des enquêtés.

### **2.3.4. Profil des enquêtés**

Rappelons que l'échantillonnage de convenance a été adopté pour sélectionner les répondants de cette recherche. Celui consiste à interroger tout enquêté qui remplit les critères tels que l'exercice d'une activité entrepreneuriale, la disponibilité et la capacité de

comprendre et de participer aux entretiens. A côté de ces critères, les variables tels que le sexe, l'âge, l'état matrimonial et le niveau d'éducation.

Tableau n°1 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Indicateurs	Variables	
	Effectif	%
Masculin	22	44
Féminin	28	56
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : Nos données de terrain, 2024.

Ce tableau indique que la majorité d'enquêtés, 28 soit 56%, est composée des femmes entrepreneures, contre une minorité masculine de 22 enquêtées soit 44%. Cet écart d'effectif s'explique par le fait que les femmes se montraient beaucoup plus inclinées pour l'auto-entrepreneuriat et disponibles à partager leurs expériences dans ce domaine, contrairement aux hommes minoritaires et qui semblaient être indisponibles.

Tableau n°2 : Tranches d'âge des enquêtés

Tranche d'âge	Effectif	%
Moins de 25 ans	5	10
De 25-30 ans	11	22
De 31-35 ans	31	62
De 36-40 ans	3	6
Plus de 40 ans	-	-
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : Nos données de terrain, 2024.

Les données du tableau montrent que 31 enquêtés soit 62% se situent dans la tranche d'âge allant de 31 à 35 ans ; 11 enquêtés soit 22% se retrouvent entre 25 et 30 ans ; 5 enquêtés soit 10% ont moins de 25 ans et 3 répondants soit 6% se situent entre 36 et 40 ans.

Tableau n°3 : État matrimonial des enquêtés

État matrimonial	Effectif	%
Marié(e)s	35	70
Célibataires	15	30
Divorcé(e)s	-	-
Veuf(ve)s	-	-
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : Nos données de terrain, 2024.

Au sujet de l'état matrimonial, il est indiqué dans ce tableau que la grande majorité d'enquêtés, 35 soit 70% est constituée des marié(e)s et 15 enquêtés soit 30% de célibataires.

Tableau n°4 : Niveau d'étude des enquêtés

Niveau d'étude	Effectif	%
Diplôme d'État	5	10
Graduat	12	24
Licence	33	66
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : Nos données de terrain, 2024.

Ce tableau illustre que la grande majorité d'enquêtés, 33 soit 66%, a le niveau d'études de licence ; suivi des gradués, 12 soit 24%, et 5 enquêtés soit 10% des diplômés d'État. Après avoir présenté le profil des enquêtés, nous passons aux informations relatives aux questions d'opinion. Du fait que nous avons effectué des entretiens, l'analyse des résultats est qualitative, c'est-à-dire que les tableaux n'ont sa raison d'être, sauf dans la partie liée au profil. Après avoir présenté les données en rapport avec le profil des enquêtés, abordons les données d'opinion des enquêtés, à savoir : l'impact de l'auto-entrepreneuriat des jeunes diplômés sur l'économie informelle de ménages.

### **III. IMPACT DE L'AUTO-ENTREPRENEURIAT DES JEUNES SUR L'ÉCONOMIE INFORMELLE DANS L'AGIR HISTORIQUE DE SES GOUVERNANTS**

Au sujet de l'impact de l'auto-entrepreneuriat des jeunes diplômés sur l'économie informelle, la plus grande majorité, 47 enquêtés sur 50, soit 94%, a indiqué que l'impact est positif sur l'économie informelle. Car, les revenus issus de l'auto-entrepreneuriat répondent tant soit peu aux besoins fondamentaux de leurs ménages. Cela s'explique par le fait qu'une activité entrepreneuriale vise à renforcer et soutenir le pouvoir d'achat et de lutter contre le chômage et la pauvreté au sein des familles kinoises. Elle constitue aussi une réponse réelle pour une jeunesse ou une population livrée à elle-même. Les activités rattachées à l'auto-entrepreneuriat concernent les cabines téléphoniques, les petites boutiques, les salons de coiffure, le malewa (restaurants), etc. ont expliqué les enquêtés (94%). C'est pour ces raisons que les activités commerciales, artisanales, artistiques couvrent presque toutes les grandes artères ou avenues du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema.

En effet, ces activités d'auto-entrepreneuriat ont des résultats positifs dans certaines familles de cette commune. Selon 39 jeunes entrepreneurs interrogés soit 78%, ces activités tendent tant soit peu à répondre aux besoins de leurs familles ou ménages, bien qu'il y ait encore des efforts à fournir pour régler ce secteur pour qu'ils exercent ces dernières sans beaucoup de tracasseries administratives. En effet, dans un contexte socio-économique caractérisé par un taux de chômage croissant, les dirigeants politiques (les gouvernements) des pays développés recourent à des politiques diversifiées pour lutter contre le chômage. Leurs politiques d'emploi reposent sur deux types de mesures : il y a d'une part des règlements et la création d'institutions qui relèvent des politiques passives et, d'autre part, des mesures en termes d'apport qui relèvent des politiques actives. Ce qui n'est pas le cas pour la République Démocratique du Congo qui, à travers ses services administratifs, procède aux tracasseries de ces jeunes entrepreneurs, en lieu et place de les encadrer, ont indiqué 78% d'enquêtés.

Au sujet des politiques passives, les instruments passifs d'insertion recouvrent la politique d'indemnité du chômage, des lois visant à limiter le recours au licenciement et la politique de réduction de l'offre du travail. Et Frédéric Teulon (Teulon, 1999) (1996), dans son livre « le chômage et les politiques de l'emploi »,

décrit les mesures suivantes : assurance chômage et les dispositions relatives à l'indemnisation des chômeurs ; les mesures qui éloignent du marché du travail des personnes ayant des profils particuliers : travailleurs âgés (préretraites), les immigrés (aide au retour), les femmes (salaire familiale, etc.) ; le partage du travail qui s'efforce de répartir sur un plus grand nombre de personnes une quantité de travail jugée insuffisante : réduction de la durée de travail, limitation des heures supplémentaires, chômage partiel, etc. A travers ces mesures, on ne cherche pas à agir sur les causes du chômage, mais on s'efforce d'en atténuer les effets.

Tandis que les politiques actives s'efforcent d'accroître le nombre d'emplois. Ces mesures comportent quelques préalables à prendre en compte : les mesures de relance de l'activité de soutien à la consommation ou à l'investissement, de création d'emplois publics ; la subvention à l'embauche ; la formation professionnelle et les stages de formation ; la politique de réduction des coûts des entreprises ; les aides à la création d'entreprise, etc. Pour cet auteur, ces mesures ne sont possibles ou ne peuvent être déployées que dans une économie organisée, structurée (donc formelle), où le chômage est comptabilisé (nombre de chômeurs connus par catégorie et par âge) et les politiques d'emploi sont définies et les moyens sont dégagés .

Paradoxalement en République Démocratique du Congo, ces genres de politiques n'existent presque pas ; et les chômeurs de plus en plus nombreux ont du mal à trouver de l'emploi décent et confortable. C'est le cas de certains jeunes diplômés universitaires de la Commune de Ngaliema. Pour survivre, ils se sont lancés, à l'issue d'une formation professionnelle pour certains, dans l'auto-entrepreneuriat en vue de contribuer au revenu familial et individuel.

En effet, il découle de cette crise persistante et généralisée la destruction du tissu économique et la disparition des emplois que les entreprises étrangères offraient aux congolais jadis. Dans ce contexte de crise économique et sociale durable, les jeunes diplômés d'universités de Ngaliema ont commencé à réinventer certains moyens de leur survie. C'est l'économie de "la débrouille" qui est actuellement un état d'esprit qui aide lesdits jeunes de se prendre en charge et secourir leurs familles, du fait que le pouvoir public congolais n'a pas encore mis en action une politique d'emploi réelle.

C'est dans ce contexte de chômage généralisé que la quasi-totalité, 50 enquêtés soit 100% de ces jeunes, recourt à l'auto-entrepreneuriat, surtout chez les

jeunes femmes, pour répondre à leurs besoins. En effet, à cause du taux de chômage en croissance, 100% de jeunes gens diplômés interrogés du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema qui ne trouvent pas du travail salarié, tentent de créer leur propre activité au lieu de croiser les bras. Ce qui est nouveau, c'est que ces jeunes universitaires sont de plus en plus nombreux à se lancer dans cette activité de création d'entreprises, surtout dans les domaines cosmétique, alimentaire, etc., comme nous l'avons indiqué. De ce fait, cette crise demeure un élément déclencheur de l'entrepreneuriat des jeunes, alors que ces jeunes, après leur formation universitaire, sont sensés être de salariés à travers la politique sociale du gouvernement. Devant ce tableau sombre, nous nous sommes entretenus avec 50 jeunes de cette commune autour des thèmes suivants : 1) Ce que représente la crise des emplois ou chômage pour eux ; 2) l'impact de l'auto-entrepreneuriat sur leur revenu ménager ; 3) les principales contraintes et opportunités de l'auto-entrepreneuriat. Nous allons recourir aux postulats de la dialectique pour analyser les points de vue des répondants dans les sous-points qui suivent.

### 3.1. Ce que représente la crise d'emplois ou chômage pour eux

Pour 100% des jeunes interviewés, la crise d'emplois en RDC en général et à Kinshasa en particulier apparaît comme une crise de transformation sociale pour les diplômés congolais désirant créer leur propre entreprise. C'est un moment de basculement social où ils transforment, en effet, les difficultés (chômage) en opportunité (création d'entreprise). Cette opportunité permet la production des richesses en termes de biens et des services pour la satisfaction de besoins. En effet, 50 jeunes interviewés soit 100% qui réussissent à créer leurs activités entrepreneuriales profitent de cette crise d'emplois. Ils le font souvent au plus petit niveau avant de se développer. L'esprit d'initiative, la patience et l'écoute des autres entrepreneurs constituent les principaux atouts majeurs.

Du point de vue de la loi de la connexion universelle des faits ou phénomènes sociaux, il est indiqué que tout est en corrélation et en interrelation ; le monde matériel forme un tout unique et cohérent, où les objets sont liés organiquement entre eux, dépend les uns des autres et se conditionnent réciproquement. Dans le cadre de cette recherche, il y a lieu de constater, conformément à cette loi, que la crise d'emplois que connaît la RDC se répercute aussi dans la Commune de Ngaliema qui en constitue une partie. Du coup, les

problèmes d'insertion professionnelle se manifestent de la même façon partout pour les jeunes diplômés kinois. Et les stratégies ou mécanismes de survie se transmettent entre les jeunes qui sont connectés ou en relation entre eux.

### 3.2. Principales opportunités de l'auto-entrepreneuriat sur leur revenu ménager

Les principales opportunités de l'auto-entrepreneuriat de jeunes dans leurs ménages sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau n°5 : Opportunités de l'auto-entrepreneuriat

Opportunités	Effectif	%
<b>Création d'emploi individuel ou collectif</b>	12	24
<b>Source de revenus réelle pour les ménages</b>	13	26
<b>Autonomisation financière</b>	11	22
<b>Création des relations entrepreneuriales</b>	8	16
<b>Acquisition des connaissances entrepreneuriales</b>	6	12
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : Nos données de terrain, 2024.

Comme nous le remarquons dans ce tableau, 13 enquêtés soit 26% pensent que l'auto-entrepreneuriat est une source de revenus réelle pour les ménages ; 12 enquêtés soit 24% estiment que l'auto-entrepreneuriat constitue aussi une occasion de création d'emploi individuel ou collectif ; 11 enquêtés soit 22% évoquent l'autonomisation financière ; 8 enquêtés soit 16% citent la création des relations entrepreneuriales et, enfin, 6 enquêtés soit 12% ont parlé de l'acquisition des connaissances dans le domaine entrepreneurial.

En effet, toutes ces opportunités qu'offre l'entrepreneuriat constituent quelques-unes des sources de survie des ménages de ces jeunes diplômés du Quartier Manenga. Car, la quasi-totalité des répondants de cette étude, 50 jeunes soit 100%, a indiqué que grâce à leurs activités entrepreneuriales, ils se procurent les besoins de survie de leurs ménages tels que la nourriture, les soins de santé, le logement.

Il s'ensuit que d'autres besoins comme la hausse du revenu familial, la scolarisation des enfants, l'eau, l'électricité, l'habillement, etc. sont résolus grâce à ces activités entrepreneuriales.

A côté de ces opportunités, s'ajoutent l'autonomie, l'épanouissement personnel et collectif, la formation, l'élargissement de connaissances dans le domaine de l'entrepreneuriat, etc. sont aussi acquises. Ces aspects justifient l'engouement de jeunes entrepreneurs et de leurs activités informelles à travers le quartier Manenga de la Commune de Ngaliema.

A ce propos, Fouda C. souligne que la réussite d'une femme dépend de sa capacité à saisir les bonnes opportunités qui existent crée sur les mondes, et faire en sorte d'avoir une longueur d'avance sur ses conquérants (Fouda, 2014). Cela témoigne une véritable lutte économique d'individus pour la survie. C'est ainsi que les femmes sont majoritaires dans cette étude, 28 enquêtées soit 56%, contre 22 hommes enquêtés soit 44%. Mais, l'exercice de ces activités entrepreneuriales n'est pas exempt des contraintes.

### 3.3. Contraintes de l'auto-entrepreneuriat et solutions possibles

Les contraintes liées à l'exercice des activités d'auto-entrepreneuriat au Quartier Manénga de la Commune de Ngaliema sont repris dans le tableau ci-après.

Opportunités	Effectif	%
Création d'emploi individuel ou collectif	12	24
Source de revenus réelle pour les ménages	13	26
Autonomisation financière	11	22
Création des relations entrepreneuriales	8	16
Acquisition des connaissances entrepreneuriales	6	12
Total	50	100

Source : Nos données de terrain, 2024.

Au sujet des contraintes de l'auto-entrepreneuriat, 15 enquêtés soit 30% ont évoqué les contraintes politiques et administratives, c'est-à-dire les politiques liées à la réglementation de ce secteur et les tracasseries

administratives ; 13 enquêtés soit 26% ont parlé de contraintes psychologiques et socioculturelles, qui sont liées au stress occasionné par le climat d'affaires entrepreneuriales ; 12 enquêtés soit 24% ont indiqué les contraintes économiques et professionnelles, lesquelles sont liées à l'instabilité des prix de vente et d'achat sur le marché de Kinshasa, et enfin, 10 autres enquêtés soit 20% ont souligné les contraintes infrastructurelles.

En effet, ces quelques contraintes citées par les répondants caractérisent l'exercice de l'auto-entrepreneuriat à Kinshasa en général, et dans le quartier Manenga de Ngaliema en particulier. A titre illustratif, les préjugés et l'accès au crédit pour démarrer une activité économique à Kinshasa constituent un des obstacles majeurs. Le manque d'un environnement incitatif aussi n'est pas exclu. Comme on dit, « à chaque choses son contraire ».

En effet, la loi de la lutte des contraires stipule que, dans la société chaque élément développe en son sein ses propres contraires qui entraînent sa transformation et son dépassement. Dans le cadre de l'auto-entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle, le chômage et l'emploi sont deux phénomènes d'une même médaille. L'un peut expliquer l'autre par leur contradiction.

En plus de cet aspect, ajoutons que la loi de négation de la négation s'impose à ce niveau. Car, les sociétés changent, elles sont mouvantes, elles sont soumises à des changements perpétuels. Cette loi nous a aide à faire observer qu'il y a le changement de paradigme des jeunes diplômés dans leur quête des possibilités à l'insertion professionnelle. Ce changement s'explique par le fait de passer tantôt du chômage au salariat, tantôt du chômage à l'auto-entrepreneuriat pour chercher à améliorer ainsi leurs conditions sociales.

De ce fait, ce changement quantitatif au changement qualitatif est bien réel selon la quasi-totalité d'informateurs : 50 soit 100%. Donc, le fait de créer son emploi par l'auto-entrepreneuriat ressemble à la « loi du progrès par bonds ». Car, l'accumulation de contradictions (quantité) engendre leur dépassement qui donne naissance à un état nouveau (qualité), c'est-à-dire la création d'une activité entrepreneuriale génératrice des revenus pour l'économie ménagère. Mais cela n'arrive pas immédiatement, ça peut durer, connaître des échecs, mais le changement dialectique finira par se produire.

En effet, l'aspect quantitatif, en ce qui concerne cette étude, peut-être mesuré par le chômage de certains jeunes. D'autres jeunes diplômés que nous avons enquêtés essaient les tentatives d'insertion professionnelle par l'entrepreneuriat et qui finissent par réussir pour l'amélioration de leurs conditions sociales comme précédemment indiquées (aspect qualitatif). En bref, la transformation des difficultés (chômage par exemple) en opportunités (création des activités d'affaires) qui enrichissent (biens et services) est une démarche dialectique. Elle est la transformation de fait, par conséquent, aux instruments de type dialectique pour mieux comprendre son cheminement. Ainsi analysé, que faire pour améliorer cette situation ?

#### IV. PERSPECTIVES POSSIBLES

Dans une société où l'économie nationale demeure extravertie, le recours aux activités entrepreneuriales ou de l'économie informelle restent la meilleure solution pour les ménages. L'auto-entrepreneuriat des jeunes devrait être encadré, soutenu et protégé par l'État en vue d'en tirer profit. S'inscrivant dans la logique de l'économie sociale, l'auto-entrepreneuriat des jeunes diplômés de la capitale Kinshasa en général, et du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema devient créateur des revenus réels pour les familles, ont indiqué 50 soit 100% d'enquêtés. Elle procure des ressources relativement suffisantes pour répondre aux multiples besoins de ces derniers et de leurs familles.

Partant des opportunités économiques de l'auto-entrepreneuriat des jeunes et leur impact réel sur les besoins sociaux, nous recommandons ce qui suit : que l'État congolais procède à la structuration de l'auto-entrepreneuriat et disponibilise des crédits suffisants, sur base des études de terrain approfondies, aux jeunes entrepreneurs de cette partie de la capitale Kinshasa ; que les services administratifs étatiques fassent appliquer les mesures d'encadrement des activités entrepreneuriales et créent des espaces ou des infrastructures appropriées à celles-ci ; que l'État congolais et les experts de ce domaine organisent des formations entrepreneuriales en vue de promouvoir ce domaine et offrir aux jeunes kinois des connaissances réelles et adaptées dans ce domaine ; que l'État, à travers ses services institutionnels (Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale), finance la formation professionnelle et les stages de formation en auto-entrepreneuriat et mette en œuvre une politique pratique de réduction des coûts des entreprises individuelles ou collectives des jeunes kinois ; que les

jeunes eux-mêmes se soutiennent en organisant des ateliers d'échanges d'expériences entrepreneuriales pour soutenir les moins expérimentés. Toutes ces actions auront comme impact d'encourager et d'encadrer l'auto-entrepreneuriat susceptible de contribuer au développement économique du pays et à l'épanouissement des jeunes et de leurs familles.

#### V. CONCLUSION

Si l'auto-entrepreneuriat conduit à l'insertion professionnelle des jeunes et à la création d'emplois susceptibles d'offrir des revenus réels pour leur survie, le soutien et l'encadrement des activités entrepreneuriales est une nécessité. Pour survivre, certains jeunes de Ngaliema ont mis en place leurs propres entreprises qui leur procurent des moyens de vivre et de s'épanouir. Ces activités liées à l'évolution de l'économie informelle à Kinshasa et en RDC, constituent une solution pour de nombreux jeunes chômeurs et pour la survie de leurs familles ou ménages.

En effet, malgré les difficultés administratives, psychologiques, économiques, socioculturelles, certains jeunes ont développé des stratégies pour les surmonter et persévérer dans leurs petites entreprises. Ainsi, compte tenu de l'apport de ces activités entrepreneuriales, nous avons suggéré à l'État congolais d'encadrer, d'organiser et de financer les formations professionnelles et les stages de formation en auto-entrepreneuriat pour matérialiser la politique de création d'emploi, de réduire aussi les coûts des entreprises individuelles ou collectives des nationaux déjà créées et de soutenir les jeunes entrepreneurs en organisant les ateliers d'échanges d'expériences entrepreneuriales pour un développement durable.

leurs familles ou ménages.

En effet, malgré les difficultés administratives, psychologiques, économiques, socioculturelles, certains jeunes ont développé des stratégies pour les surmonter et persévérer dans leurs petites entreprises. Ainsi, compte tenu de l'apport de ces activités entrepreneuriales, nous avons suggéré à l'État congolais d'encadrer, d'organiser et de financer les formations professionnelles et les stages de formation en auto-entrepreneuriat pour matérialiser la politique de création d'emploi, de réduire aussi les coûts des entreprises individuelles ou collectives des nationaux déjà créées et de soutenir les jeunes entrepreneurs en organisant les ateliers d'échanges d'expériences entrepreneuriales pour un développement durable.

## **VI. BIBLIOGRAPHIE**

Durkheim, E. (2004). *Les règles de la méthode sociologique* (12e éd., coll. Quadrige). Paris : Presses Universitaires de France.

Fouda, C. (2014). *Entrepreneuriat féminin au Maghreb*. *Revue Tunisienne de Gestion*. Tunisie.

Fournier, G., & Monette, M. (2000). *L'insertion socioprofessionnelle : un jeu de stratégie ou un jeu de hasard ?* Québec : Presses de l'Université de Laval.

Google.cd. (2024, 18 juin). Info. Consulté à l'adresse : [www.google.cd.cain/info/](http://www.google.cd.cain/info/).

Google.cd. (2024, 22 mai). *Entrepreneuriat Fayolle et Filion*. Consulté à l'adresse : [www.google.cd/entrepreneuriat/fayolle-et-filion/](http://www.google.cd/entrepreneuriat/fayolle-et-filion/).

Google.com. (2024, 16 juin). *Gipfcip Martinique*. Consulté à l'adresse : [www.google.com/Gipfcip-martinique/fr](http://www.google.com/Gipfcip-martinique/fr).

Grawitz, M. (2004). *Lexique de sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Kituku, M. (2022). *Entrepreneuriat féminin à Kinshasa : Regard sur la participation des femmes à la survie des ménages* (Mémoire de licence en sociologie). Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa.

Marx, K. (1867). *Le capital*. Hambourg : Verlag Von Otto Meissner.

May-Omoyi. (2022). *Appui à l'entrepreneuriat féminin par le procès : Évaluation des objectifs du projet de la génération 2020* (Mémoire de licence en sociologie). Université de Kinshasa.

Ministère du Plan et Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale. (2005, août). *Séminaire atelier de création d'emploi pour la ville de Kinshasa*. Termes de référence. Kinshasa, RD Congo.

Shomba, K. S., et al. (2015). *Mutation du secteur informel en économie sociale en RD Congo : Nécessité et condition de faisabilité*. Kinshasa : Éditions M.E.S.

Silumpunisa N. F. (2016-2017). *Perspectives entrepreneuriales à la fin des études en sciences sociales comparativement à celles des sciences économiques, de gestion et de l'organisation du travail* à l'Université de

Kinshasa (Thèse en sociologie). Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa.

Smith, A. (1776). *La richesse des nations*. Paris et Londres.

STPE/PROCER. (2009, mars). *Contribution du programme cadre de création d'emplois et de revenus au processus de formation de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle* (Rapport). RD Congo.

Teulon, F. (1999). *Le chômage et les politiques de l'emploi au XXe siècle* (coll. Major). Paris : Presses Universitaires de France.

Vernières, M. (1997). *L'insertion professionnelle : Analyse et débats*. Paris : S. l.